

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : Ets DUHAUT-ROLLIN
6 rue des Acacias
Velaine en Haye
54840 BOIS DE HAYE

- pour le compte de : Mme SANCHEZ

- Ets chargée des travaux : Ets DUHAUT-ROLLIN
6 rue des Acacias
Velaine en Haye
54840 BOIS DE HAYE

- pour le chantier :
 - Lieux des travaux : 9 rue de Lattre de Tassigny
 - Objet des travaux : Stationnement véhicule (déménagement)
 - Date des travaux : Le 26 septembre 2022
 - Durée des travaux : 1 jour

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise.
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 15 septembre 2022

Le Maire,

Régis PLISSON



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques